POUR QUI ?

- Propriétaires situés dans le périmètre des OPAH-RU
- Propriétaires occupants ou futurs occupants – sous condition de revenus
- Propriétaires bailleurs – loués sous conditions de loyer
- Copropriétaires pour les parties communes d'un immeuble

CONDITIONS PRINCIPALES D'ÉLIGIBILITÉ

- Logements privés, occupés à titre de résidence principale
- Logements vacants ou occupés
- Logements de plus de 15 ans
- Soumis à conditions de ressources
- Gain énergétique minimum de 35% pour les travaux de rénovation énergétique
- Travaux réalisés par des professionnels RGE
- Engagement d'occuper le logement pendant une période minimum de 3 ans pour les propriétaires occupants
- Conditions de loyer et engagement minimum de 6 ans pour les propriétaires bailleurs

QUELS TRAVAUX ?

- Réhabilitation globale du logement : logement dégradé ou vétuste, logement vacant
- Travaux d'adaptation à la perte d'autonomie : salle de bain, accessibilité, ...
- Travaux de rénovation énergétique : isolation, menuiserie, chauffage, ventilation, ...
- Travaux dans les parties communes des copropriétés, rénovation thermique, façade, ascensorisation, accessibilité, ...
- Ravalement de façade

PERMANENCES UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS

LISIEUX
Pôle Aménagement et prospective Territoriale
38 rue du Carmel
Le 2ème mardi du mois de 9h30 à 12h30
Le 4ème mardi du mois de 9h30 à 12h30

LIVAROT PAYS-D'AUGE
Maison France Service
1 place Georges Bisson
Le 1er lundi de 9h30 à 12h30
Le 1er vendredi de 13h30 à 16h

SAINT-PIERRE-EN-AUGE
Maison France Service
16 rue de l'Abbatiale
Le 1er lundi de 9h30 à 12h
Le 3ème mercredi de 9h30 à 12h30

Renseignez-vous
auprès du service Habitat
de l'Agglomération Lisieux Normandie

SERVICE HABITAT
38 rue du Carmel 14100 LISIEUX
02 31 48 18 24
habitat@agglo-lisieux.fr
lisieux-normandie.fr

Services Communication et Habitat Lisieux Normandie - Illustration Adobe Stock - Imprimerie Marie - Octobre 2022

RÉNOVER | ISOLER | ADAPTER

L'AGGLO, L'ALLIÉE DE VOS TRAVAUX !

Vous êtes propriétaires et vous souhaitez améliorer ou rénover votre logement ?

LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION LISIEUX NORMANDIE EST LÀ POUR VOUS AIDER

- AIDES FINANCIÈRES
- CONSEILS TECHNIQUES I ANALYSE DES DEVIS
- ACCOMPAGNEMENT AU MONTAGE DES DOSSIERS
- CONSEIL GRATUIT

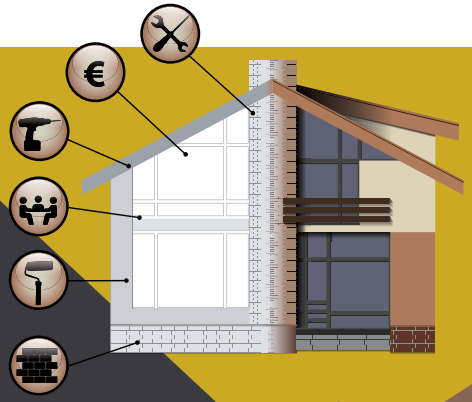

OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT RENOUVELLEMENT URBAIN 2022 -2027

La Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie lance plusieurs OPAH-RU, «**Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat – Renouvellement Urbain**», sur le centre-ville de Lisieux et les centres-bourgs des communes déléguées de Livarot et Saint-Pierre-sur-Dives, sur la période 2022 - 2027.

BÉNÉFICIEZ D'AIDES EXCEPTIONNELLES POUR AMÉLIORER VOTRE LOGEMENT (RÉNOVATION ET ADAPTATION) !

INFORMATIONS SUR LES AIDES MOBILISABLES

CONSEILS TECHNIQUES POUR LA RÉALISATION DE VOS TRAVAUX

Visite de votre logement, préconisations des travaux, analyse des devis, ...

ACCOMPAGNEMENT DANS VOS DÉMARCHES

Recherche de financement, constitutions et dépôt des dossiers de subventions, ...

CONSEILS ET ACCOMPAGNEMENT GRATUITS
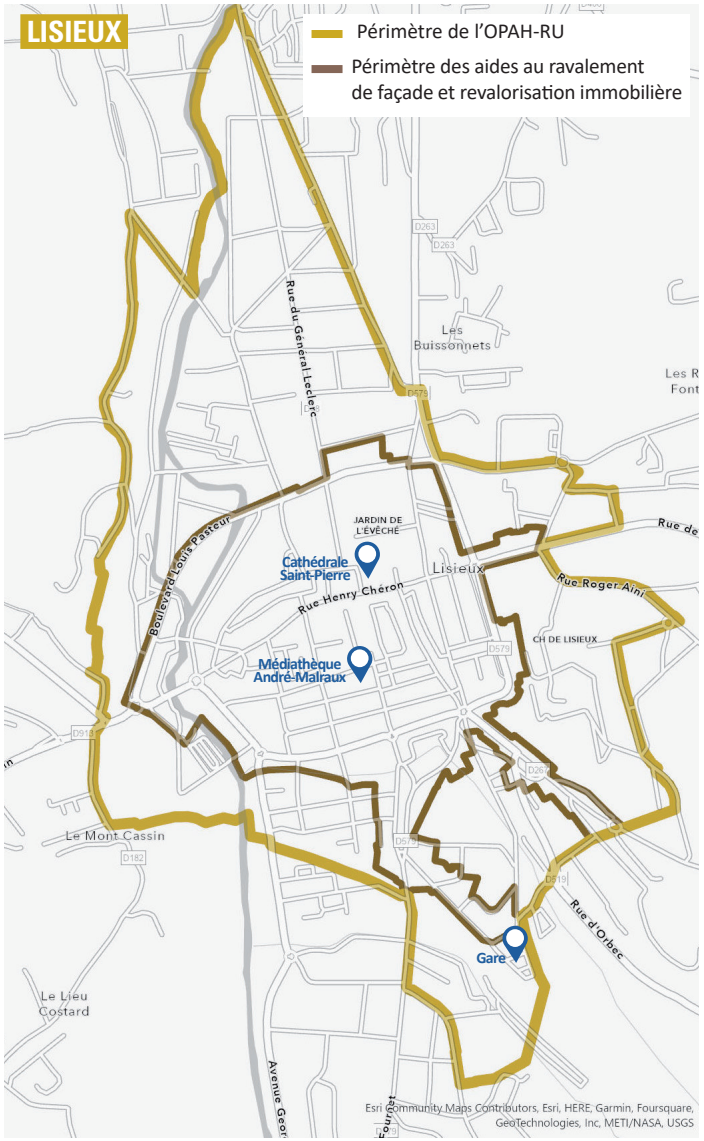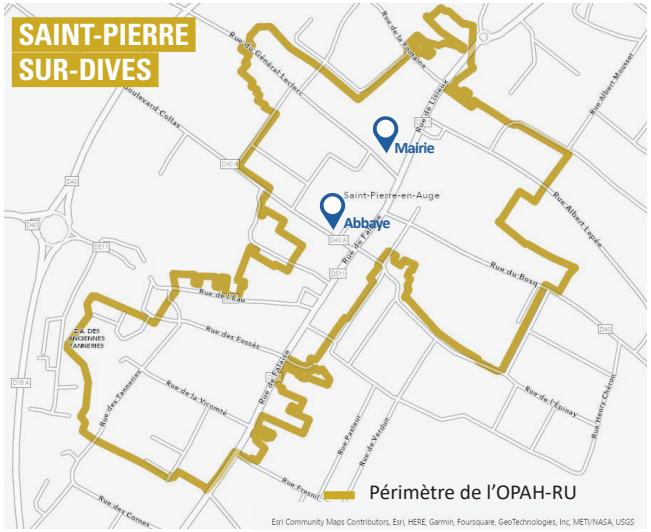
- ATTENTION -
Ne pas commencer les travaux avant le dépôt des dossiers de subvention